

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers	
En exercice	27
Présents	24
Votants	27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 1^{er} juin, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-deux mai, s'est réuni en salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gabriel DENIZOT, le Maire.

Présents :

Monsieur DENIZOT Gabriel ; Monsieur DORSO André ; Monsieur FAISY Fabien, Madame GUILLAUME Sylvie, Monsieur POIDVIN Thomas ; Madame DELEHAYE Jacqueline ; Madame PIROG Dominique ; Monsieur DELEHAYE André ; Madame MOLONEY Pauline ; Monsieur MANZANO Patrick ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame VASSOILLE Lucie ; Madame LECOMTE Sylvie ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame SALIN Audrey ; Monsieur TOURTE Jean-Luc ; Madame ACKENINE Claude ; Monsieur SEGURET Alain ; Monsieur ROUGNON-GLASSON Denis ; Madame PINON Nicole, Madame PARIS Mathilde ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame SIGNORET Edwige ; Madame VELAY Christiane.

Absents excusés :

Monsieur SEMENCE Gérard ; Madame BLANCHET Ludivine ; Monsieur GIRAULT Dominique.

Procuration a été donnée à :

Monsieur SEMENCE Gérard a donné procuration à Monsieur POIDVIN Thomas.
Madame BLANCHET Ludivine a donné pouvoir à Madame SALIN Audrey.
Monsieur GIRAULT Dominique a donné procuration à Monsieur LHOSTE Laurent.

Madame PIROG Dominique est nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-059 : AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS 2025 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT.

Vu l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
Vu la délibération n°2026-034 du 27 avril 2026 votant la reprise anticipée du résultat 2025 du budget annexe lotissement ;
Vu le rapport de présentation des comptes financiers uniques 2025.

Les résultats de l'exercice 2025 sont :

Recettes de l'exercice	(a)	60 942,55	(c)	34 333,36
Dépenses de l'exercice	(b)	0,00	(d)	60 942,55

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
CFU 2025			
Résultat antérieur	(60 942,55)	Résultat antérieur	13 948,85
Résultat de l'exercice (a-b)	60 942,55	Résultat de l'exercice (c-d)	(26 609,19)
RESULTAT DEFINITIF	0.00	RESULTAT DEFINITIF	(12 660,34)
RESULTAT GLOBAL	(12 660,34)		
2026			
Déficit (D001)	0,00	Déficit (D002)	(12 660,34)

Après présentation des éléments.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

DÉCIDE :

- **D'AFFECTER** au compte D002 « Résultat de fonctionnement reporté » la somme de 12.660,34 € ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Le 1^{er} juin 2026

La Secrétaire de séance,



Dominique PIROG

Le Maire,




Gabriel DENIZOT